

DEPARTEMENT DES
INFRASTRUCTURES
NURIA GORRITE
Place de la Riponne 10
CH-1014 LAUSANNE

Annemasse, le 13 mai 2013

Madame la Conseillère d'Etat,

Lors de notre entretien du 18 avril dernier dans votre bureau, nous avons échangé sur la situation actuelle du transport lacustre par la CGN.

Vous nous avez informés que vous attendiez la clarification du financement côté français pour envisager le déblocage d'argent public pour de nouveaux bateaux. Nous avons pris note de vos arguments et travaillons à motiver les politiques français sur ce sujet. Dans ce cadre, nous allons avec Michel Charrat, président du GTE, rencontrer prochainement Raymond Mudry, vice-président du Conseil Général de Haute-Savoie.

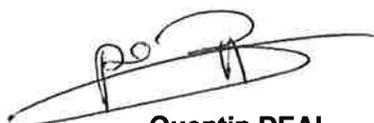
Mais conscients que la résolution de cette problématique prendra du temps, nous renouvelons notre offre de travailler avec vous sur les actuelles conditions de transport à bord des bateaux de la CGN pour les 2'000 pendulaires. Au-delà de notre désaccord sur les conditions dans lesquelles la mise en place des bateaux lents s'est faite sur la N2, nous aimerions attirer votre attention sur les constats suivants :

- la poursuite de l'augmentation de la fréquentation touchant les 3 lignes N1, N2 et N4 et leur saturation à très court terme,
- les conditions de sécurité de plus en plus délicates dans des bateaux surchargés,
- la difficile cohabitation entre transport public et transport touristique, provoquant retards récurrents en été.
- l'impossibilité d'entrevoir une éclaircie puisque les horaires 2014 sont annoncés comme la prolongation de ceux de 2013.

Nous souhaitons vivement, face à cette situation délicate qui se profile, nous coordonner avec tous les partenaires impliqués pour trouver les meilleures solutions nous permettant d'aller travailler dans des conditions acceptables et d'éviter de nouvelles tensions entre usagers et équipages. Nous sommes convaincus que des solutions pragmatiques existent dès lors que tous les acteurs ont la volonté de collaborer.

Il y a quelques temps, vous aviez pris l'initiative remarquée de voyager à bord des trains entre Lausanne et Genève à la rencontre des pendulaires des CFF. Nous vous invitons donc à venir partager une traversée entre Lausanne et Evian un matin (par exemple, un mardi ou un jeudi à 7h à Evian).

Dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, nos respectueuses salutations.



Quentin DEAL
Responsable de la sous-commission
Transports lacustres



Christian AEBISCHER
Vice-président
Responsable de la commission transports

Copie : Rémi WALBAUM - Luc-Antoine BAEHNI (CGN)